

Nous croyons que l'emploi de ces produits doit être recommandé et propagé. Il faut cependant signaler à la Chambre une observation sérieuse qui a été émise par l'un des assistants : la viande de mouton contenue dans les boîtes est de la viande bouillie ; cela ressort de son aspect extérieur et de son goût. A-t-elle été bouillie dans la boîte même avec une faible quantité d'eau, suffisante juste à remplir les interstices, mais laissant cependant la totalité des principes solubles à l'état de jus ou de gelée dans la conserve, ou bien, la viande, a-t-elle été placée dans les boîtes après avoir été bouillie préalablement ? Dans ce dernier cas, il est évident qu'une partie des principes solubles, c'est-à-dire des principes nutritifs, se trouveraient éliminés et que les produits qu'on nous offre auraient une puissance nutritive moindre qu'un poids égal de viande complète.

Je me hâte d'établir que l'écart dans la puissance nutritive qui pourrait résulter, pour ces conserves, des conditions de préparation dont je viens de parler, peut être absolument négligé au point de vue des approvisionnements de campagne, car le coefficient en sera toujours assez faible pour perdre toute considération devant les avantages énormes du transport, de la conservation indéfinie et de la consommation immédiate sans ustensiles spéciaux, sans combustible.

Il n'en est pas de même s'il s'agit d'introduire le produit dans l'économie des ménages en temps ordinaire ; ici il n'y aurait d'économie réelle que si, à prix égal, on obtenait une puissance nutritive plus grande. La viande de mouton coûte en moyenne à Roubaix 2 fr. le kilo, le mouton conservé d'Australie coûtera 1 fr. 34, mais il faut tenir compte du poids de l'emballage (1 qui élève le prix du kilo net de viande conservée à 1 fr. 42 ; d'un autre côté cette viande est déossée, tandis que le prix de 2 fr. s'applique à des viandes brutes, c'est-à-dire os compris, et ne représentant au maximum que 90 p. 0/0 de chair musculaire ce qui porte à 2,22 le coût réel de la viande déossée en boucherie. L'écart réel du prix de revient est donc de 80 c. par kil. soit 36 p. 0/0.

Il faudrait donc que l'ébullition préalable fait perdre 36 p. 0/0 du pouvoir nutritif de ces viandes pour qu'elles arrivent seulement à demeurer équivalentes aux viandes fraîches (1).

C'est ce qui m'a fait dire précédemment, M. le Président, que ce genre de considération n'a aucune importance en ce qui concerne l'approvisionnement des cantines.

Il pourrait cependant être intéressant de se rendre compte de la valeur nutritive réelle des conserves d'Australie, cette valeur peut être déterminée exactement par une analyse chimique qu'il appartient à la Chambre de faire exécuter si elle le juge convenable.

En dehors des considérations que je viens d'exposer, j'ai encore à rapporter l'opinion exprimée par quelques-uns des assistants, que l'industrie Française, et l'industrie Roubaissienne plus particulièrement, pourraient rencontrer des avantages réels dans le succès de cette application nouvelle. Les laines d'Australie sont renommées pour leur finesse et leur beauté ; la demande s'en accroît tous les jours et pour que les cours ne s'élèvent pas, il faut que la production reste en rapport avec la demande. Il faut, par conséquent, que l'industrie de l'élevage en Australie prenne de plus en plus d'extension. Fournir aux éleveurs un débouché pour la chair même des moutons dont ils ne vendent jusqu'ici que la laine et les peaux, c'est leur ouvrir une nouvelle source de bénéfices, les encourager à la multiplication des troupeaux sans avoir à craindre l'encombrement, c'est enfin les mettre à même de pouvoir sacrifier, sans qu'il en résulte une perte sèche, les animaux dont les toisons seraient de qualité inférieure ; ainsi, fermé et peut-être même abaissé sur le cours des laines d'Australie avec amélioration dans le triage et progrès dans la qualité moyenne, tels sont les résultats que l'industrie peut espérer trouver dans la propagation de ces conserves qui rendront d'ailleurs, selon nous, un vrai service en tous temps aux populations de toutes classes.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mon profond respect. »

Le secrétaire adjoint de la chambre syndicale, ALBERT THOMAS.

L'Echo du Nord publie la pièce suivante :

Avis aux gardes nationaux sédentaires de Lille.

En réponse à la menace d'un général Prussien, en prévision d'un siège de Lille, nous, les gardes nationaux de la 4e compagnie du 7e bataillon sédentaire, nous renouvelons l'engagement d'honneur de défendre la ville et le département, nos officiers en tête, et de seconder de toutes nos forces nos amis les braves canonniers lillois.

Nous prenons l'engagement de n'accepter aucune capitulation ni reddition de nos armes, sans un ordre formel des représentants du gouvernement de la défense nationale ou de M. le commissaire général délégué.

En vue des prochaines promotions d'officiers aux premières élections, nous engageons nos collègues dans toutes les compagnies à poser aux candidats la question suivante : Acceptez-vous, ou non, la proposition ci-dessus ?

La réponse devra être faite par les candidats sans besoin de profession de foi politique. Les électeurs apprécieront la réponse des candidats.

(Suivent les signatures des officiers et délégués de la 4e compagnie 7e bataillon sédentaire.)

(1) Les conserves d'Australie nous arrivent dans des boîtes en fer blanc d'un poids brut de 3k.500 ; la boîte pèse environ 200 gr.

(2) Si l'on se rapporte aux conserves salées coûtant 75 c. le kilo net, l'écart est encore bien plus considérable puisqu'il s'élève à 1.25 par kil soit 63 p. 0/0.

On lit dans l'Indicateur, d'Hazebrouck :

Samedi, le train de Lille nous a amené vers neuf heures du soir, 60 blessés de différentes armes venant du champ de bataille de Pont-Noyelles. Malgré le froid excessif, une grande affluence de curieux s'était portée aux abords du chemin de fer, et c'est à peine si un détachement de sapeurs-pompiers et un piquet d'employés de la douane et de sergents de ville pouvaient suffire pour empêcher la foule d'envahir la gare.

A leur arrivée, les blessés ont été descendus du wagon et portés avec tous les ménagements possibles dans l'intérieur du buffet. Là, les soins les plus attentifs leur ont été prodigués par les membres présents du comité de patronage, et les personnes étrangères qui se trouvaient au buffet.

Le transport à l'ambulance parfaitement organisé, s'est fait au moyen de voitures suspendues que nos concitoyens avaient généreusement mises à la disposition des autorités.

Les journaux de Montreuil constatent que le bataillon de mobiles de cette ville a reçu vaillamment le baptême du feu, à Pont-Noyelles, le 23, ayant à la tête son brave commandant, M. Pessez. Ils ont exécuté une charge à la baïonnette avec la solidité de vieux soldats, et tout en infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses ; ils ont peu souffert.

Le bataillon de Montreuil a reçu les félicitations du général.

Les personnes qui ont des marchandises déposées à la gare de Cambrai ont été invitées à les en retirer dans le plus bref délai.

Une collision a eu lieu hier matin à Carvin entre un train de voyageurs et des wagons à charbon. Tout le dégat s'est borné à de graves avaries à la locomotive ; les voyageurs n'ont éprouvé qu'une commotion un peu vive, sans aucune blessure.

Un charretier, originaire de la Belgique, employé au service de la Compagnie des mines, a été tué par le choc d'un wagon qu'il manœuvrait à l'aide d'un cheval dans la gare d'Anzin. Le choc a été si violent que le malheureux ouvrier, jeté sur la voie, n'a plus donné signe de vie. Il était âgé de 40 ans.

Hier matin à l'audience correctionnelle, ont été prononcées les condamnations suivantes :

Deux années d'emprisonnement à Ed. Wallages, négociant à Tourcoing, pour banqueroute simple.

Dans l'espace de moins de trois ans, ce négociant, sans pouvoir justifier de pertes commerciales, avait un passif s'élevant en chiffres à 100,000 fr. Ses inventaires étaient falsifiés ; il n'a pas fait de dépôt de bilan, et ses dépenses personnelles se sont élevées à des sommes considérables.

Nous lisons dans le Guetteur :

« La journée de samedi si joyeusement commença au bruit du canon victorieux de Pont-Noyelles s'est terminée pour les patriotes Saint-Quentinois sous les plus tristes impressions. »

« A onze heures, en effet, comme on se disputait, dans un enthousiaste élan, la lecture des dépêches annonçant les glorieux faits d'armes de notre jeune et vaillante armée du Nord, une armée prussienne forte de 7,000 hommes, cavalerie, infanterie, artillerie, était signalée aux portes de la ville. Dans l'après-midi, les Prussiens, musique en tête défilaient dans nos rues mornes et désolées. Les cavaliers, nous a-t-on dit, chantaient la Marseillaise. »

« Les Prussiens sont repartis le lendemain matin pour Ham, mais non sans emporter des souvenirs de leur passage 74,000 fr. formant le reliquat de la contribution imposée à Saint-Quentin dans la néfaste journée du 21 octobre, plus des réquisitions de toutes natures dont un certain nombre, nous devons l'ajouter, ont été abandonnées par eux au moment de leur départ. Inutile d'ajouter que l'hospitalité la plus large a dû être accordée par les particuliers à ces hôtes inattendus. »

« Les Prussiens, en s'en allant, ont emmené M. Abel Derou, rédacteur en chef du Glaneur. Cette arrestation a causé une vive émotion. »

Nos vœux les plus sincères accompagnent notre confrère dans son pénible voyage et nous espérons qu'il nous sera bientôt rendu ainsi que les chefs et précieux otages qui attendent encore dans la citadelle d'Amiens le succès des négociations entamées en leur faveur.

« Et maintenant qu'une nouvelle victoire fasse bientôt sonner au milieu de nous ses brillantes fanfares ! Nous avons besoin d'effacer de nos pages attristées d'humiliants souvenirs ! »

On lit dans la France du Nord :

« Une personne qui vient d'arriver d'Amiens, et qui a passé les journées de

vendredi, samedi et dimanche dans cette ville, nous fournit quelques renseignements de nature à intéresser nos lecteurs. »

« Il paraît qu'à Amiens, tout le monde est convaincu que la lutte a été reprise samedi et que cette seconde journée de combat a été encore plus meurtrière pour l'ennemi que la première. On sait que notre armée a attendu vaillamment l'ennemi samedi jusqu'à deux heures de l'après-midi. »

« Malgré les bulletins triomphants de leurs chefs les officiers prussiens sont loin de parler d'une victoire. S'ils n'avaient pas subi un échec, c'est parce qu'il n'est pas possible à un prussien qu'une pareille chose puisse arriver. L'ennemi confesse, cependant, qu'il a perdu environ 1,200 hommes dans le combat de vendredi. Le musée Napoléon est comble de blessés. On peut à peine marcher entre les rangs de matelas étendus par terre. L'établissement des jésuites en contient 400, et il était question de mettre les pères à la porte et de convertir le bâtiment tout entier en hôpital. Les habitants ont dû également recevoir un grand nombre chez eux. »

« Quant aux quelques blessés français tombés entre les mains de l'ennemi, ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. Nous avons à signaler à ce sujet une nouvelle violation de la convention de Genève. Les habitants qui avaient reçu chez eux des blessés à la suite du combat de Villers-Bretonneux ont été prévenus qu'ils devaient déposer à la préfecture une liste de ces soldats. Cet ordre ayant été obéi, les Prussiens ont obligé ces blessés de jurer qu'ils ne serviraient plus contre la Prusse. »

« Les dépêches prussiennes prétendent que l'armée a fait 1,000 prisonniers non blessés. La personne qui nous donne ces renseignements a vu défilé le cortège des prisonniers. Elle ne peut pas en préciser le nombre exactement, mais il est loin de dépasser 500. Quelques marins, qui servaient une batterie d'artillerie, ont été surpris avec des mobiles dans le village de Daours. Voilà tout. »

« Quant aux « quelques canons » dont parle le roi de Prusse, cette assertion est dénuée de tout fondement. Pas une seule pièce n'est tombée entre les mains de l'ennemi. S'il en avait pris, il n'aurait pas manqué de promener les canons capturés dans les rues d'Amiens. Ce qu'il n'a pas fait, le préfet prussien se contentant d'afficher les dépêches de Manteuffel. »

« Au moment où M. X quittait la ville pour revenir à Boulogne, on procédait à l'enterrement de trois officiers supérieurs, tués dans le combat de vendredi. »

Dernières nouvelles

On attribue au général Manteuffel l'intention d'établir un fort détachement de troupes le long de la côte dans le but de couper le chemin de fer entre Lille et la mer.

Ce matin, une grande partie des troupes qui se trouvaient près de Cambrai s'est retirée vers St.-Quentin.

L'Echo du parlement annonce qu'un engagement paraît imminent entre Rouen et le Havre, et que Péronne est complètement cerné par les Prussiens.

On suppose qu'une action ne peut tarder à s'engager entre l'armée du Nord et celle de Manteuffel dont les troupes se trouvent massées entre Arras et Cambrai.

Dans un engagement qui a eu lieu sur la ligne d'Amiens à Abbeville, à Longpré, 2,500 Prussiens ont, après une résistance opiniâtre, cerné un poste de mobilisés et ont fait prisonniers 250 gardes nationaux.

Abbeville a été sommé d'avoir à ouvrir ses portes sous peine d'un bombardement dans les 24 heures.

On dit ce soir qu'Abbeville aurait capitulé aujourd'hui même.

On assure que 3,000 Prussiens sont entrés à Avesnes-les-Comte et ont fait prisonniers tous les gendarmes qui étaient dans la caserne.

L'Echo du Nord annonce, sous toutes réserves, que le général Faidherbe vient de lever le camp de Vitry et de reprendre sa marche offensive. On ignore dans quelle direction.

A partir de demain, toutes les portes de Lille s'ouvriront qu'à six heures du matin et seront fermées à onze heures du soir, sauf celles de Roubaix et de Tournai qui continueront jusqu'à nouvel ordre à n'être fermées qu'à minuit.

AVIS AU PUBLIC

Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étreignent Paris, l'administration est décidée à lire tout le possible, et même l'impossible. Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plume d'oignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances d'illicite où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'ordre même de leur transmission, les départs seront irréguliers, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris. En tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

Avis important aux familles des prisonniers de guerre.

Toutes les lettres reçues ou envoyées par les prisonniers sont soumises à la censure.

Il importe donc, pour assurer leur prompt arrivée, non seulement qu'elles ne renferment rien qui puisse éveiller l'attention de la police prussienne, mais encore qu'elles soient faciles à lire.

A cet effet, il faut qu'elles soient brèves, d'un style clair, et d'une écriture très-lisible.

L'expérience a montré que les lettres auxquelles manquait l'une de ces trois qualités, mises en réserve par les censeurs pour être lues à loisir, arrivent souvent après plusieurs semaines de retard.

Les commerçants des Etats neutres, qui ont des correspondants en Allemagne, obtiennent facilement par leur entremise des mandats de la poste, payables dans les lieux d'internement des prisonniers ; c'est un des meilleurs moyens de leur faire parvenir de l'argent.

AVIS

concernant les lettres adressées aux militaires.

Les lettres adressées aux militaires faisant partie d'un corps d'armée en campagne ne doivent porter sur l'adresse et que les indications suivantes :

- 1° Les noms et prénoms.
- 2° Le numéro du régiment.
- 3° Le numéro de la division.
- 4° Le numéro du corps d'armée.

Exemples :

M. RICHARD, Louis
39^e régiment de marche,
2^e division. — 15^e corps d'armée.

M. BLANC, Henri
garde mobile de la Dordogne.
3^e division. — 15^e corps d'armée.

Il importe surtout que la désignation du corps d'armée termine l'adresse et soit bien indiquée, sans y joindre le lieu de campement qui est essentiellement mobile.

Tours, 27 novembre 1870.

Le directeur général des graphes et des postes,
Signé : STEENACKERS,

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

Compositeurs

On demande de suite de bons COMPOSITEURS TYPOGRAPHES. S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :	
Lille, dép.	Matin : 5.30 — 7 h. — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.30 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.
Roubaix, dép.	Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.33 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47
Tourcoing, dép.	
Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52	
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40	
DE MOUSCRON A LILLE	
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.	
Tourcoing, (heure franc) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.34	
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.51 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 3.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36	
Lille, arr. Matin : 5.33 — 7.39 — 9.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 3.19 — 5 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.	

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^o 21 rue du Chemin-de-Fer

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés. Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où ces communications deviendraient moins faciles. S'adresser à son Agence rue Pellart, 35 ou à son dépôt rue Latérale près la rue du chemin de fer.

AVIS

POUR EVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENTHE IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE avec le véritable nom

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix. Nouveaux dentiers sans ressorts, mactation et prononciation garanties en huit jours TOUS LES JOURS. Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

SOUS CE TITRE :

AUX ARMES !

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler. En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique. Prix : 1 fr.

AVIS

Echange de billets contre or PRIME, 5 FR. AU MILLE S'adresser rue J.-J. Rousseau 20, Lille.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs. DÉPOT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Ettoffe vareuse	à 4 fr. 75
Drap bleu mat	à 6 fr. 90
Drap castorine bleu	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	15 fr. 75

AVIS

AUX FAMILLES Pour parer aux rigueurs de la saison :

1000 CABANS EN DRAP BLEU Confectionnés pour l'ordonnance militaire, sont mis à la disposition des familles, au prix de fr. 2.50